# Bulletin d'information de Cesny aux Vignes

# Bonne Année 2024

# SOMMAIRE


L'édito du Maire

Réalisations et projets sur la Commune

Vie Municipale

État Civil

Vie Associative

Infos diverses

Nos artisans

*Madame, Monsieur*

Encore une année de passée avec toute cette actualité qui met en avant la fragilité et la stabilité mondiales.

Regardons autour de nous et profitons des moments présents mais également arrêtons de nous focaliser sur de si petits problèmes que nous ne pouvons régler.

La communication de proximité est la meilleure arme pour désamorcer les conflits sous-jacents. Le Maire et le Conseil Municipal ne peuvent pas tout régler.

L'année 2024 verra la concrétisation de projets ayant demandé un travail important et des demandes du subventions en amont.

Nous pourrons enfin poser notre défense incendie avec l'implantation de citernes enterrées ; nous vous rappelons que depuis l'été 2022, notre défense incendie est hors service en raison du non-remplacement d'une pièce défectueuse par le Syndicat d'eau.

Ayant également obtenu des subventions de l'Agence Nationale du Sport, nous construirons un city-stade afin de satisfaire en équipement sportif nos habitants juniors et autres.

Sortiront de terre différents lotissements qui vont permettre de pérenniser notre école.

Je pense également à la fibre ; après bien des annonces repoussées, nous devrions être reliés au haut débit.

Enfin, durant le premier semestre 2024, une commission participative des riverains de la traversée du bourg sera constituée afin de participer à l'étude des travaux d'aménagement et de sécurité, sous couvert d'un cabinet.

Que de projets qui verront le jour et auxquels j'associe tout le conseil municipal, les adjoints, les agents et différents intervenants.

Sur cette volonté de faire bien avec peu, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et surtout la santé.

Bien à vous toutes et tous.

Amitiés.

*Le Maire,*

MAIRIE DE CESNY-AUX-VIGNES 14270

*Eric DUVAL.*

# REALISATIONS ET PROJETS SUR LA COMMUNE

## TRAVAUX ET ACQUISITIONS

### ☞ Urbanisation

Vous l'avez sans doute remarqué, les travaux du lotissement « le Clos Bavent » avancent à grands pas. C'est ainsi que sur 37 parcelles, 25 ont trouvé acquéreur au cours de l'année écoulée.

Durant cette même année, un nouveau permis d'aménager a été accepté pour un lotissement de 18 lots situé rue Émile Lerat. L'accès au lotissement se fera par l'Impasse Sébastien Saint Clair pour les véhicules et pour les piétons via une voirie principale constituée d'une chaussée en sens unique et d'un trottoir. La sortie routière se fera sur la rue Émile Lerat ; la commune, le lotisseur et la communauté de communes (puisque rue d'intérêt communautaire) réfléchissent à un aménagement afin de sécuriser cette future sortie.

Toutes précisions utiles sur les parcelles à vendre peuvent être obtenues auprès de la société VESQUAL Lotisseur au 02 31 94 02 14 ou vesqual@wanadoo.fr

### ☞ Bâtiments et environnement :

• Sanitaires de l'école : Un nouvel aménagement des sanitaires de l'école a été réalisé et un sanitaire pour personnes à mobilité réduite a été créé.

• L'été dernier, deux défibrillateurs ont été installés en accès libre : le premier devant la mairie, le second devant l'école. Deux formations ouvertes à la population ont été réalisées début novembre ; elles ont permis aux personnes présentes d'apprendre les gestes qui sauvent et d'être familiarisées avec l'utilisation toute simple d'un défibrillateur. En effet, cet appareil peut être manipulé par le grand public sans être pour autant secouriste.

▪ Devant les difficultés rencontrées au printemps dernier dans le cadre d'un recrutement d'un contrat aidé par l'Etat (soit 20 heures par semaine ces dernières années), la Commune a fait appel à une association pour l'entretien des différents espaces verts durant tout l'été, ceci afin de « soulager » notre seul agent technique employé pour 20/35ème. Afin de l'assister dans ses nombreuses tâches quotidiennes qu'il ne peut réaliser seul, Thierry CHATEL, notre ancien agent employé en contrat aidé, a été recruté à raison de 12 heures par semaine depuis le 1er novembre sous la forme d'un CDD de 3 ans.

• Lorsque vous constatez une panne sur l'éclairage public dans votre village, signalez-le à la mairie pour lancer une intervention. Pour ce faire, merci de nous indiquer le numéro inscrit sur le candélabre.

• Vous avez été nombreux, l'été dernier, à exprimer votre mécontentement en raison de la fermeture de l'accès au château d'eau. Cette condamnation était due au fait qu'une personne bien intentionnée avait forcé le cadenas et s'était servie en eau, oubliant d'éteindre le moteur à son départ. La pompe a fonctionné en continu, jusqu'à tomber en panne. En raison de la vétusté des pièces, les réparations n'ont pu être effectuées aussitôt.

## ☞ Divers

• Afin de faciliter l'accès à la garderie dont les horaires ne s'adaptaient pas obligatoirement aux horaires de travail de certaines familles, il a été décidé de les avancer d'un quart d'heure le matin, soit une ouverture à 7 H au lieu de 7 H 15 depuis la rentrée scolaire de septembre 2023.

• C'est avec regret que nous avons déploré l'arrêt de l'activité d'un commerce ambulant de vente de fruits et légumes en avril dernier. Après 6 petits mois de stationnement chaque vendredi matin sur le parking de la salle des fêtes, la commerçante a souhaité cesser son activité sur notre commune faute de clientèle. Ce n'est pas la première fois que nous tentions une vente ambulante dans notre commune mais hélas, comme à chaque fois, la demande n'était pas suffisante pour permettre le maintien d'une telle activité.

• Le règlement intérieur de la salle des fêtes a été modifié en septembre dernier. Il est désormais strictement interdit de dormir sur place et ce pour des raisons de sécurité. Les élus ont adopté cette nouvelle clause afin d'éviter le drame survenu l'été dernier dans un gîte de vacances du Haut-Rhin.

• Le Chemin de la Rivière qui mène à la rue André Lemaitre est à sens unique depuis plusieurs années. Un panneau « sens interdit » en réglemente la circulation. Désormais, la mention « sauf vélo » est ajoutée à ce panneau.
La pose d'un panneau « voie sans issue » a également été instaurée sur le Chemin de la Rivière, après le Château d'Eau. Il est arrivé que des camions s'engagent sur ce chemin et rencontrent des difficultés pour faire demi-tour.

• Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2023, notre commune s'est équipée de l'application PANNEAUPOCKET. Téléchargez-la pour recevoir nos informations en temps réel. Ci-dessous un récapitulatif vous permettant de télécharger l'application.
En cas de doute de votre part, n'hésitez pas à venir voir notre Agent Connect à l'Agence Postale afin qu'elle vous assiste dans cette manipulation.

## ☞ Projets 2024

• Pour l'année 2024, la commune porte deux projets d'importance, étudiés et préparés en 2023, qui concernent notre défense incendie (inexistante depuis la rupture d'une canalisation à Ouézy) et l'implantation d'un city-stade. Comme vous pouvez le constater, les constructions se développent, d'autres sont attendues, de nouvelles familles vont donc s'installer à Cesny aux Vignes. Ce city stade répond à une demande de nos « jeunes » et va permettre de rendre notre commune plus attractive.

En ce qui concerne la défense incendie, deux réserves vont être implantées : la première (60 m3) place de l'Église, et la seconde (120 m3) sur le terrain de sports situé rue Émile Lerat. Les travaux, estimés à + 50 000 € HT seront financés par le Département, la Région, un fonds de concours de la Communauté de Communes Val ès dunes et le reste à charge sur nos fonds propres.
Le City-Stade, quant à lui, est estimé à + 96 000 € HT. Il bénéficiera également d'aides financières du Ministère des Sports et probablement du Département et de la Région en 2024. Le solde sera réalisé en autofinancement.
Nous remercions vivement ces institutions pour l'aide financière qu'elles nous ont attribuée. Sans ces subventions, il serait très difficile de mener à terme de tels projets d'investissement.

Nous avons ainsi atteint notre quota de demandes de subventions en 2023 et 2024. Dès 2025, nous reviendrons toquer à la porte de ces partenaires afin d'obtenir leur aide pour un coûteux et volumineux projet, soit l'aménagement et la sécurisation de la traversée de notre commune.

• Une enquête publique va être réalisée début 2024 afin de transférer la voirie et les équipements et espaces communs du lotissement situé Impasse du Botelet, dans le domaine public. Il s'agit là d'une procédure habituelle que nous réalisons pour chaque lotissement privé, dès l'achèvement des travaux, afin de l'intégrer dans le domaine public.

• Vous êtes toujours très nombreux à nous solliciter sur le déploiement de la fibre optique et vos doléances sont tout à fait légitimes. Hélas, le Département du Calvados, compétent en ce domaine, ne répond ni à nos mails, ni à nos appels téléphoniques. Il semblerait que l'état d'avancement de ce déploiement tant attendu classe Cesny aux Vignes en commune ouverte prochainement. Chacun d'entre vous peut effectuer un test d'éligibilité sur le site web www.fibre-calvados.fr
Si un encart vous informe que vous aurez prochainement accès à la fibre, n'hésitez pas à indiquer que vous souhaitez être contacté.
A priori, toutes les habitations peuvent ENFIN être raccordées à la fibre. Subsisteraient quelques problèmes d'adressage. Si tel devait être votre cas, n'hésitez pas à contacter Madame Elodie DELALONDE (référente fibre) au 06 02 39 47 30.

# VIE MUNICIPALE

## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu dans la salle Gobusseau le vendredi 19 janvier 2024 à 18 H 30.

La Municipalité espère vous y retrouver nombreux.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

*Nos doyens du jour entourés des bénévoles.*

Le dimanche 22 octobre dernier, la Municipalité a organisé son traditionnel repas des Aînés dans la salle Gobusseau. 57 personnes ont profité de l'excellent repas préparé par Danet Traiteur et ont en profité pour se retrouver entre amis, voisins ou au contraire faire connaissance. Tous ont eu plaisir à prendre part à cette journée placée sous le signe de la convivialité.

Une nouveauté cette année : le colis de Noël a quant à lui été distribué le samedi 16 décembre dernier dans la petite salle Gobusseau, permettant aux Aînés qui le souhaitaient d'aller faire un petit tour dans la grande salle Gobusseau où se tenait, au même moment, l'Arbre de Noël des enfants de l'école organisé par l'Association des Parents d'Élèves.

# CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Comme chaque année, la population a été invitée à se réunir aux monuments aux morts des communes de Cesny aux Vignes et d'Ouézy.

Les enfants de l'école ont participé à la cérémonie du 8 mai avec la présence de Madame BONAVENTURE, Directrice. Ils ont interprété le Chant des Partisans avant de déposer une gerbe au pied du monument aux morts.

Le 11 novembre, cette même cérémonie commémorative s'est déroulée avec la présence de Madame LEMIÈRE Angélique, notre Conseillère Départementale.

Pour chaque cérémonie, un vin d'honneur a clôturé la matinée. Ces cérémonies permettent de se recueillir et de rendre hommage aux soldats tombés au combat.

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

Début 2023, notre commune a réalisé le recensement de sa population et de l'ensemble des logements. Notre commune compte désormais 178 logements pour 421 habitants. Ces chiffres ne tiennent bien évidemment pas compte des constructions en cours rues Françoise Garrec et Gaspard Lefrançois.

# INFORMATIONS BUDGETAIRES

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---|---|---|---|---|
| FONCTIONNEMENT | | | | | |
| - Recettes | 297 844.77 € | 310 020.41 € | 301 403.59 € | 322 664.11 € | 508 548.16 € |
| - Dépenses | 268 022.06 € | 289 268.18 € | 315 185.23 € | 323 840.51 € | 519 584.57 € |
| Excédent ou Déficit de la section | + 29 822.71 € | + 20 752.23 € | - 13 781.64 € | - 1 176.40 € | - 11 036.41 € |
| INVESTISSEMENT | | | | | |
| - Recettes | 14 886.24 € | 11 312.79 € | 15 888.87 € | 115 819.56 € | 211 913.72 € |
| - Dépenses | 31 626.58 € | 36 897.20 € | 22 146.38 € | 117 920.52 € | 48 729.98 € |
| Excédent ou Déficit de la Section | - 16 740.34 € | - 25 584.41 € | - 6 257.51 € | - 2 100.96 € | 163 183.74 € |
| Résultat final | + 13 082.37 € | - 4 832.18 € | - 20 039.15 € | - 3277.36 € | *152 147.33 € |

** Le résultat 2022 tient compte de la vente du terrain communal (lotissement du Clos Bavent).*

# L'ECOLE - QUELQUES INFORMATIONS

## Effectifs et organisation scolaire:

L'école compte cette année 58 élèves :

• TPS/PS/MS/GS : 23 élèves - Enseignante : Mme JAMET Marie - Atsems : Coraline et Valérie

•CP/CE1/CE2 : 18 élèves - Enseignante : Mme COMPANT LA FONTAINE Charlotte

•CM1/CM2 : 18 élèves - Enseignante et directrice : Mme BONAVENTURE Caroline Décharge de direction : Mme GILLES Patricia

Le thème de l'année est « voyage autour du monde » en lien avec les Jeux Olympiques. Nous accueillons pour cette occasion deux mascottes : Jo et Phrygette.

Plusieurs sorties sont programmées durant cette année scolaire. Les élèves iront voir un spectacle à la Loco, fêteront Noël au Château de Canon et participeront à divers défis et rencontres sportives dans le cadre des Jeux Olympiques 2024.

## Service civique :

Un service civique (destiné aux jeunes de 18 à 25 ans) a été recruté par l'Education Nationale. Loane HUNEL effectue sa mission au sein de notre école d'octobre à juillet (aide à l'encadrement et à la mise en place d'activités sportives et artistiques, aide administrative ...).

## Inscriptions rentrée 2024 :

Les inscriptions pour la rentrée 2024 se feront à partir de mars 2024 en mairie pour les nouveaux arrivants, les enfants de Petite Section (nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021) et les enfants de Toute Petite Section (nés entre le 1er janvier et le 30 avril 2022). La directrice et les enseignantes se tiennent à la disposition des familles qui souhaiteraient visiter l'école.

Vous trouverez des informations sur notre Padlet :

https://padlet.com/ecolecesny/primaire

# ETAT CIVIL

Nous ne publions que les informations d'état civil de l'année 2023
pour lesquelles nous avons obtenu un consentement des familles au préalable.

## NOS JOIES

### Mariage

Le 7 octobre dernier, Monsieur le Maire a célébré
le mariage de Céline BERNARDÉ
et de Melody LALLEMAND.

Une cérémonie à la fois joyeuse
et remplie d'émotions.

### Naissance

**Bienvenue au petit Théo GUESNON**
**né le 3 octobre dernier**
**et félicitations à ses heureux parents.**

# NOS PEINES

Ils nous ont quittés :

Le 15 mars, Monsieur Jean-Yves BLONDEAU, 63 ans,

Le 31 juillet, Madame Janine LEFRANÇOIS, 91 ans ;

Nous nous permettons d'évoquer également le décès de Monsieur René GARREC le 12 octobre dernier. Outre ses nombreuses fonctions publiques et politiques nationales, celui-ci était bien connu des habitants de notre commune pour avoir habité plusieurs années à Cesny aux Vignes et avoir contribué à la vie communale.

Nous tenons à renouveler à leurs familles, leurs proches et amis, notre message de sympathie et leur présentons nos plus sincères condoléances.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris de décès de Monsieur TREOL Olivier, le 9 juin 2023 à l'âge de 48 ans. Olivier avait été conseiller municipal pendant plusieurs années ; très estimé, toujours disponible, souriant, il avait fait l'unanimité autour de lui. Vous avez été nombreux et nombreuses à témoigner votre sympathie à sa famille laquelle a souhaité vous adresser le petit message de remerciements ci-dessous :

*Merci à Tous*
*pour votre Soutien,*
*votre Empathie,*
*vos Encouragements*
*à la suite du départ d'Olivier*
*Bien Amicalement.*

*Isabelle et les enfants*

# VIE ASSOCIATIVE

- Cette rubrique permet aux associations qui le désirent de s'exprimer -

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CESNY AUX VIGNES ET OUEZY

Deux cérémonies annuelles, que sont le 8 mai et le 11 novembre, voient le nombre de participants s'effriter au fil des années. Le nombre de nos anciens combattants diminue également et pour un devoir de mémoire qui perdure, nous devons tous ensemble participer à ce moment de recueillement.
Deux heures par an à consacrer à ces moments ne sont pas à écarter. Notre Directrice d'école s'efforce de faire participer les élèves en leur faisant interpréter un chant ou lire une lettre, ce qui permet de maintenir cette reconnaissance, et nous l'en remercions.
Afin de commémorer dignement ces deux dates, je vous laisse méditer sur le sujet sachant que beaucoup de valeurs sont à la dérive, « essayons de maintenir celles-ci ».
Merci de votre compréhension et future participation.
De bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2024.

## PAROISSE SAINT MARTIN DES MARAIS

Nous retrouvons, peu à peu, une vie "normale" quant à nos habitudes relationnelles, tout en restant hyper prudents.
Vous pouvez trouver les horaires et lieux des messes sur les portes de vos églises et pouvez aussi consulter les adresses ci-dessous :

Site Internet : https://www.paroissesaintmartindesmarais.com

E-mail : paroissesaintmartindesmarais@orange.fr

Facebook : https://www.facebook.com/saintmartindesmarais

Accueil paroissial 14 rue Lecharpentier Deschamps – Argences
09 54 72 58 34 (aux jours de permanence)
Mardi et mercredi de 16 h à 18 h
Jeudi et samedi de 10 h à 12 h
ou 06 33 66 74 85 (tous les jours)

Nous vous espérons en bonne santé et vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël !

Voici les horaires des messes prévues pour Noël :
24 décembre : 18 h : messe à Argences & 20 h : messe à Troarn
25 décembre : 11 H : messe à Argences
1er janvier : 11 H messe à Airan.

Toutes sortes de virus guettent nos relâchements, certains s'incrustent, d'autres font leur apparition, alors continuons à respecter les gestes barrières, même si... et respectons-nous les uns les autres.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

## TÉLÉTHON

## le samedi 9 mars 2024

La grande marche du Téléthon reliera les 5 communes partenaires (10, 20, 25 km au choix).

☞ **Départ prévu de la salle Gobusseau de Cesny aux vignes à 9 H 30**

Halte pique-nique au four de Bissières le midi à mi-parcours, avec dégustation de soupe faite maison (participation de 4 €) - Informations plus complètes ultérieurement... A suivre.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE) – ANDRE LEMAITRE

Après la brocante du mois de septembre, après le gouter de Noël, l'APE André Lemaitre a le plaisir de vous annoncer la reprise des lotos à Cesny Aux Vignes.
Pour connaitre la date de cet évènement voici un petit jeu à résoudre.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 5 | 7 | | 4 | |
| 2 | | 4 | 6 | | 8 | 9 | | |
| 5 | 8 | 9 | 2 | | 4 | | 7 | 1 |
| | | 7 | 3 | 6 | 5 | 1 | | |
| 6 | | 2 | 1 | | 9 | 4 | | 7 |
| | | 3 | 7 | 4 | 2 | 8 | | |
| 9 | 3 | | 8 | | 1 | 5 | 2 | 4 |
| | | 8 | 5 | | 3 | 7 | | 6 |
| | 1 | | 4 | 2 | | | | |

Le loto de l'APE aura lieu le .... .... / .... / .... .... .

Nous vous ferons bientôt parvenir, dans vos boites aux lettres les modalités d'inscription.

L'équipe de l'APE

# INFOS DIVERSES

## VIE PRATIQUE

**☑ Mairie de Cesny aux Vignes**

Téléphone : 02 31 20 17 54 - Fax : 09 70 62 94 89

Mail : commune-de-cesny-aux-vignes@orange.fr

Site internet : www.mairiecesnyauxvignes.fr

*Horaires d'ouverture au public : mardi de 16 H à 18 H 30*

*vendredi de 9 H à 12 H et de 16 H à 17 H 30*

**☑ École de Cesny aux Vignes**

Téléphone : 02 31 20 38 51

Mail : ce0140288m@ac-caen.fr

**☑ Agence Postale de Cesny aux Vignes**

Téléphone : 02 31 20 26 81

Mail : ap-cesny-aux-vignes@laposte.fr

*Horaires d'ouverture au public : mardi, jeudi, vendredi de 16 H à 19 H,*

*mercredi de 9 H à 12 H et samedi de 9 H à 11 H.*

**☑ Salle Gobusseau de Cesny aux Vignes** - Tarifs des locations :

➢ Habitants de Cesny aux Vignes : 300.00 € pour un week-end
Et 50.00 € pour une soirée en semaine (150.00 € si soirée suivie d'un jour férié)

➢ Habitants hors commune : 400.00 € pour un week-end
et 80.00 € pour une soirée en semaine (200.00 € si soirée suivie d'un jour férié)

➢ Vaisselle : 0.70 € par convive (la casse ou de la disparition de la vaisselle sera facturée selon le coût fixé sur l'inventaire),

➢ Cautions : 450 € au titre de l'utilisation des locaux et 150 € au titre du ménage.

**☑ Location de 2 barbecues** : 25.00 € chacun pour un week-end (caution de 180.00 €)

**☑ Location de 2 barnums** : 70.00 € chacun pour un week-end
(cautions de 1000.00 € pour l'armature et 200 € pour la bâche)

**☑ Location de 10 mange-debout** : 5.00 € chacun pour un week-end (caution de 100.00 €)

## CONGÉS D'HIVER MAIRIE ET AGENCE POSTALE

→ Du 2 au 5 janvier 2024, la mairie sera fermée. En cas d'urgence, la liste des élus joignables sera affichée sur la porte de la mairie et annoncée sur le répondeur téléphonique et le site internet de la mairie.

→ L'agence postale sera fermée du 23 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclus.

Une permanence sera assurée les mardi 27 et vendredi 29 décembre 2023 à la mairie, de 15 H à 17 H 30, principalement réservée aux retraits et dépôts de paquets et lettres recommandées.

## CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Nous vous rappelons que **les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus instruites en mairie** mais selon les mêmes modalités que les passeports biométriques, auprès des communes équipées du dispositif de recueil des informations. La Commune de Mézidon-Vallée-d'Auge en est équipée à la Maison de Services Publics située 12 rue Voltaire ainsi que la Mairie de Bellengreville au 10 rue Léonard Gille. Dans un souci d'organisation, les demandeurs de passeports et de cartes nationales d'identité doivent prendre rendez-vous **plusieurs semaines** avant la date d'expiration. Afin de raccourcir les délais et de faciliter l'accès aux rendez-vous, le site https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr vous permet de visualiser tous les rendez-vous disponibles et d'accéder au site de la mairie choisie pour effectuer votre réservation. Vous pouvez également préremplir votre dossier de demande sur internet soit sur le site www.service-public.fr ou sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr

## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

L'enregistrement des PACS est désormais effectué dans les mairies. Les futurs partenaires doivent réunir un certain nombre de documents dont la convention du PACS. Toute demande de déclaration s'effectue sur rendez-vous auprès de la Mairie.

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune, il faut se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Lors d'une année à scrutin, les demandes sont à déposer au plus tard le 6ème vendredi précédant le scrutin. Pour vous inscrire, vous pouvez aller sur le site www.service.public.fr (services en ligne et formulaires) ou vous inscrire directement à la mairie.

Les jeunes gens atteignant l'âge électoral seront inscrits d'office par l'INSEE s'ils ont effectué leur recensement citoyen à 16 ans et s'ils n'ont pas déménagé avant l'âge de 18 ans.

## AIDANT CONNECT

Notre agente postale est habilitée « Aidant Connect ». A ce titre, elle accompagne les usagers pour effectuer leurs démarches administratives en ligne. Vous pouvez la contacter au 02 31 20 26 81 durant les heures d'ouverture au public de l'Agence Postale pour davantage de précisions.

## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC VAL ES DUNES

La Maison de services au public Val ès dunes est un service de proximité qui s'adresse à tous. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne par des agents chargés d'accueil et d'accompagnement, France Services et conseillère numérique.

## PERMANENCES CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Madame LEMIÈRE Angélique, Conseillère Départementale du canton de Troarn, reçoit sur rendez-vous les premiers samedis de chaque mois de 10 H à 12 H en mairie d'Argences, 2 place du Général Leclerc, ☎ 02 31 57 14 16.

## L'HABITUEL BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour rappel (s), quelques règles élémentaires de vie en collectivité :

- les propriétaires de chiens doivent s'assurer que ceux-ci ne divaguent pas sur la voie publique et qu'ils n'aboient pas de façon intempestive. **Ces mêmes propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux,**
- les haies doivent être régulièrement entretenues et taillées ; les jardins doivent être entretenus afin de ne pas attirer de rats,
- il est strictement interdit de faire brûler des végétaux ou autres déchets à l'air libre,
- suivant arrêté préfectoral, l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore peut être effectuée les jours et horaires suivants :
  - En semaine : de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30
  - Les samedis, de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H,
  - Les dimanches et jours fériés, de 10 H à 12 H.
- lors de chutes de feuilles et en cas de neige, merci de déblayer les trottoirs,
- les conteneurs à verres ne sont pas des jeux pour enfants et adolescents. Nous déplorons la présence de bouteilles cassées autour de la borne à verres située près du stade. Sans doute ont-elles été récupérées dans le conteneur pour être fracassées au sol... Un jeu stupide et dangereux !

# RECENSEMENT DES JEUNES

Nous vous rappelons que tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile, munis du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile, dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

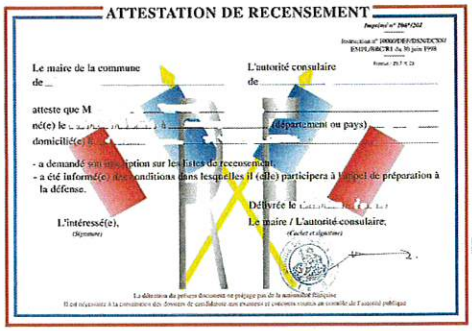

ATTESTATION DE RECENSEMENT

Le maire de la commune de ...

L'autorité consulaire de ...

atteste que M

né(e) le ... à ... (département ou pays)

domicilié(e) ...

- a demandé son inscription sur les listes de recensement,
- a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à l'appel de préparation à la défense.

Délivrée le ...

L'intéressé(e),
(Signature)

Le maire / L'autorité consulaire,
(Cachet et signature)

La détention du présent document ne préjuge pas de la nationalité française
Il est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique

# INFOS PRATIQUES

NUMEROS D'URGENCES :

| | |
|---|---|
| Samu | 15 |
| Pompiers | 18 |
| Police | 17 |
| Centre anti poison | 02 41 48 21 21 |
| SOS médecin | 36 24 |

SERVICES PUBLICS :

| | |
|---|---|
| CdC Val ès Dunes | 02 31 15 63 70 |
| Office de tourisme | 02 31 85 38 82 |
| Trésorerie de Caen | 02 31 39 34 70 |
| Centre Médico social | 02 31 23 03 13 |
| Gendarmerie de Moult | 02 31 15 04 80 |
| OTRI (ex. SMEOM) | 02 31 23 42 42 |

frelons asiatiques : contacter la mairie.

AUTRES SERVICES :

| | |
|---|---|
| Presbytère | 02 31 23 60 69 |
| Dépannage Saur | 02 14 37 40 09 |
| Dépannage EDF | 09 72 67 50 14 |

# NOS ARTISANS

Nous vous rappelons la présence d'un salon ambulant de coiffure, d'onglerie et barbier sur notre commune, les jeudis des semaines paires.

Pour toutes informations concernant ces services, n'hésitez pas à contacter la responsable au 06 63 55 95 04.

## SARL TOUT EN PRESSION

Location de tireuses à bière, fontaine à apéritif
Vente de fûts
Distributeur de boissons

TOUT EN PRESSION

**0615261341**

toutenpression.fr

toutenpression@gmail.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération.
Ne pas jeter sur la voir publique

## Qui sommes-nous?

Tout en pression vous propose ses services de location de tireuses à bière, vente de fûts et autres boissons aux alentours de Caen la Mer pour tous vos événements à domicile ou privés (anniversaire, soirée, crémaillère, baptême, brocante, festivité & spectacle, kermesse, ce entreprise, concert, tournoi sportif, repas de famille, mariage, festival...)

Nous disposons de plusieurs machines à bière adaptés pour tout types d'événements.

Tout en pression, c'est plus de 40 références de bière en fût de 6L, 8L, 20L ou 30L.
C'est également du vin en bouteilles ou en cubis, des bières bouteilles et des boissons sans alcool.

Et en plus, Tout en pression peut vous livrer partout en Normandie

BRASSERIE Goudale

THORGOULE

toutenpression@gmail.com
0615261341

TOUT EN PRESSION

SARL TOUT EN PRESSION
25 rue André lemaître
14270 Cesny-aux-Vignes

Siret 91168521200019

## « Ô saisons, ô châteaux »
## Chambres d'hôtes au château

Le Château de Cesny aux Vignes, dont la façade sculptée au XVIIIème siècle est classée « Monument Historique » vous ouvre ses portes pour un séjour plein de charme et de douceur, entouré d'un parc, d'un bois avec étang et plusieurs animaux de la ferme. Vous y trouverez 5 chambres d'hôtes avec une piscine au printemps. La privatisation partielle du château est également possible.

Teurgoule de Janville : possibilité d'acheter sur place les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 9 H à 15 H (vente par colis complets, soit 6 pots au format familial et 15 pots au format individuel)